



RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Assemblée générale du 11 juin 2020



SOMMAIRE

INTRODUCTION, PAGE 3

FAITS MARQUANTS, PAGE 4

RELATIONS
INSTITUTIONNELLES, PAGE 11

REPRESENTATION, PAGE 13

PARTENARIATS, PAGE 17

EUROPE, PAGE 21

INTERNATIONAL, PAGE 23

COMMUNICATION, PAGE 25

VIE STATUTAIRE, PAGE 32

NOS MEMBRES, PAGE 37

NOTRE EQUIPE, PAGE 38



22 600
ENTREPRISES COOPÉRATIVES
EN FRANCE



1,3
MILLIONS DE SALARIÉS
+2,7 % DEPUIS 2016



5,1% DE
L'EMPLOI SALARIÉ
EN FRANCE



28,7
MILLIONS DE SOCIÉTAIRES
1 FRANÇAIS SUR 3 EST
MEMBRE D'UNE COOPÉRATIVE



324
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRES D'AFFAIRES CUMULÉ
(+7 MDS D'EUROS EN 2 ANS)

Caroline Naett,
secrétaire générale

INTRODUCTION

2019, une année riche en événements

2019 a été une année dense pour Coop FR, dans un environnement marqué par une prise de conscience et un débat sur le rôle sociétal de l'entreprise. Au centre de ce débat, la loi Pacte, qui crée le statut d'entreprise à mission et permet aux entreprises d'adopter une raison d'être. A cela s'ajoute une définition de l'entreprise qui impose à toutes les entreprises françaises de prendre désormais en compte les enjeux et conséquences sociales et environnementales de leur activité.

Coop FR se réjouit de tout progrès vers des entreprises et une économie plus durables et responsables. Ces évolutions positives imposent néanmoins d'affirmer plus fort encore la spécificité et les atouts du modèle coopératif et en quoi il se distingue de l'entreprise à mission.

Affirmer, convaincre, communiquer, ces trois axes ont été l'un des grands chantiers de Coop FR en 2019. Initié en 2018, Coop FR a tout au long de l'année travaillé et repensé sa stratégie de communication et a adopté en fin d'année un nouveau logo et une nouvelle identité graphique. Nouveau logo, nouveau site internet, publication du panorama 2020 et du Top 100 des entreprises coopératives, tous ces outils devaient être dévoilés début 2020 mais le calendrier de travail a été bouleversé par les grèves de fin d'année qui ont retardé leur élaboration.

Coop FR a aussi été très présente sur la scène européenne, avec une forte mobilisation pour les élections européennes et la diffusion auprès des candidats français de la campagne élaborée avec Cooperatives Europe « Un avenir coopératif pour l'Europe ».

Cette mobilisation s'est poursuivie avec l'organisation d'une conférence européenne et de l'assemblée générale de Cooperatives Europe. Cet événement s'est tenu à Strasbourg, capitale européenne de l'ESS en 2019, et s'est donc inscrit dans le programme des manifestations organisées par la ville. Organisée juste après les élections, elle a été l'occasion d'en analyser les résultats et les nouveaux équilibres au sein du Parlement européen dans une Europe bouleversée par les débats sur le Brexit.

FAITS MARQUANTS



ELECTIONS EUROPEENNES 2019

L'année 2019 a été marquée par les élections européennes. Coop FR a saisi cette opportunité pour appeler les futurs députés au Parlement européen à soutenir les entreprises coopératives.



PACTE DE CROISSANCE DE L'ESS

Rendu public en novembre 2018, le Pacte de croissance a fait l'objet de travaux complémentaires au premier trimestre 2019. Les acteurs de l'ESS ont regretté l'absence de co-construction de la part du Haut-commissariat à l'ESS et à l'Innovation sociale. Le Conseil supérieur de l'ESS a été saisi pour compléter les objectifs.



LOI PACTE

La Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises dite PACTE est parue au Journal Officiel du 23 mai 2019. Plusieurs articles adoptés impactent les coopératives.



EGALITE FEMMES-HOMMES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2019, Coop FR a publié sa Charte pour l'égalité femmes-hommes. Le mouvement coopératif prend 10 engagements, au nom des principes coopératifs.
« L'égalité entre les femmes et les hommes se situe au cœur de l'identité coopérative. »



STRATEGIE D'INFLUENCE

Initiée en 2018, Coop FR a travaillé en 2019 à la refonte de sa communication et sa stratégie d'influence. Une nouvelle identité graphique et un nouveau ton ont été dévoilés en 2020.

FAITS MARQUANTS

ELECTIONS EUROPEENNES 2019

L'année 2019 a été marquée par les élections européennes. Coop FR a saisi cette opportunité pour appeler les futurs députés au Parlement européen à soutenir les entreprises coopératives.

Une campagne d'interpellation des candidats

En coopération avec Cooperatives Europe, organisation représentative des entreprises coopératives européennes, Coop FR a diffusé en mai 2019 auprès des têtes de listes aux élections européennes un Manifeste plaidoyer européen qui s'engage pour « avenir coopératif pour l'Europe ». (Cf. page 12)

Soutien aux campagnes pro-européennes

Coop FR a relayé la campagne de communication de Cooperatives Europe #CoopsInspireChange. Coop FR a également participé au cycle de rencontres organisées par ESS France, en partenariat avec le Labo de l'ESS et le RTES, avec les candidats français : Marie Toussaint (EELV), Benoît Hamon (Généralistes) et Manuel Bompard (La France Insoumise).

Coop FR s'est fortement engagée au sein du Conseil de l'ESS de Strasbourg qui a été déclarée capitale européenne 2019 de l'ESS. La conférence publique organisée par Coop FR dans le cadre de l'assemblée générale de Cooperatives Europe à Strasbourg en juin 2019 a été labellisée « Strasbourg, capitale européenne ESS 2019 ».

Enfin, Coop FR a soutenu la campagne du Parlement européen #ThisTimeImVoting #CetteFoisJeVote en la relayant sur les réseaux sociaux. Elle vise à mobiliser les électeurs pour que le Parlement européen soit représentatif de la population.

Une conférence publique sur les enjeux européen et le rôle des coopératives

Au lendemain des élections, Coop FR a organisé, en partenariat avec Cooperatives Europe, une conférence publique à Strasbourg le 6 juin sur le thème « Quelle Europe pour demain ? Le rôle des coopératives. », avec notamment la participation de Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques Delors et Andréa Riccardi, historien, fondateur de la communauté Sant'Egidio.

FAITS MARQUANTS

PACTE DE CROISSANCE DE L'ESS

Rendu public en novembre 2018, le Pacte de croissance de l'ESS a fait l'objet de travaux complémentaires au premier trimestre 2019.

Dès janvier 2019, les membres du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) ont fait le point sur le cadre d'élaboration du Pacte de croissance de l'ESS dont l'absence de co-construction a été regrettée par une grande majorité des acteurs de l'ESS. Des critiques et des inquiétudes relatives aux disparités sociales et territoriales ont été pointées par de nombreux acteurs de l'ESS, dans le contexte de la crise des « Gilets jaunes ».

Le Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) et le Conseil supérieur de la coopération (CSC) ont finalement été saisis par le Haut-commissariat pour compléter les objectifs. Le CSC a adopté un avis en février 2019, présenté en séance plénière du CSESS le 6 mars 2019. L'avis et les propositions du secteur coopératif est venu nourrir l'avis collectif, pour l'ensemble du secteur ESS. Le CSESS a mobilisé ses commissions afin d'enrichir le projet. L'avis du CSESS a été adopté fin avril 2019.



FAITS MARQUANTS

LOI PACTE



Plan d'Action pour la
Croissance et la
Transformation des
Entreprises

La Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises dite PACTE est parue au Journal Officiel du 23 mai 2019.

La loi crée un nouveau statut, le statut de société à mission, et permet aux entreprises d'adopter une « raison d'être », constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. Elle complète aussi la définition de l'entreprise dans le code civil, pour faire entrer la responsabilité sociétale de l'entreprise, et ajoute "la société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité". Ces évolutions ont fait l'objet de nombreuses discussions et travaux au sein de Coop FR et plus largement de l'ESS, qui se félicite de tout progrès vers des entreprises plus responsables et engagées, mais qui devra affirmer plus fort encore ses spécificités.

Plusieurs articles adoptés impactent les coopératives, notamment son article 75 qui vient compléter l'article 11 de la loi du 10 septembre 1947 portant sur la coopération. « Les sociétés coopératives constituées sous la forme d'une société anonyme peuvent désormais procéder à une offre au public, telle que définie pour les titres financiers aux articles L. 411-1 à L. 411-4 du code monétaire et financier, de leurs parts sociales. »

Coop FR a notamment soutenu les demandes de la CG Scop auprès des députés concernant les amendements à l'article 57 portant sur le forfait social applicable aux Scop, et visant à maintenir le forfait de 8% actuellement appliqué. Alors que les coopératives agricoles étaient attaquées dans le cadre du projet d'ordonnance de la loi EGalim, les coopératives d'artisans ont vu leur modèle salué et renforcé par le Sénat dans le cadre du projet de loi PACTE.

L'article 5 bis du projet de loi PACTE sur les coopératives artisanales a été adopté conforme par la commission spéciale du Sénat. Il renforce le contrat coopératif qui lie l'artisan à la coopérative, en mentionnant le « caractère indissociable de la double qualité de l'utilisateur » et permet une meilleure parité dans les instances de gouvernance.

FAITS MARQUANTS

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DU MOUVEMENT COOPERATIF SUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2019, Coop FR a publié sa Charte pour l'égalité femmes-hommes. Le mouvement coopératif prend 10 engagements, au nom des principes coopératifs.

« L'égalité entre les femmes et les hommes se situe au cœur de l'identité coopérative. »

« Notre modèle d'entreprise s'appuie sur les principes de l'identité coopérative internationale, notamment : de libre adhésion, sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion, de gouvernance démocratique, « une personne = une voix », d'éducation et d'émancipation par le pouvoir socio-économique de ses membres.

Les coopératives ont également vocation à fournir des emplois décents et à contribuer à réduire les inégalités qui touchent les plus vulnérables, en premier lieu les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes se situe donc au cœur de l'identité coopérative. »

Charte des engagements de Coop FR sur L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Avec la publication de sa charte, Coop FR met en cohérence les principes coopératifs et ses actions, en matière d'égalité femmes-hommes et de parité.



NOS 10 ENGAGEMENTS

SENSIBILISER
NOS MEMBRES
À L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET
LES HOMMES
ET À LA PARITÉ

COLLECTER
DES DONNÉES
SEXUÉES AUPRÈS
DE NOS MEMBRES ET
DES COOPÉRATIVES

FAVORISER UNE
COMMUNICATION
SANS STÉRÉOTYPE
DE SEXE

ASSURER UNE
MEILLEURE
REPRÉSENTATION
DES COOPÉRATIVES
ET DIRIGEANTES DE
COOPÉRATIVES DANS
NOS ACTIONS DE
COMMUNICATION

PARTAGER ET
VALORISER LES
BONNES PRATIQUES
DE NOS MEMBRES
EN MATIÈRE
D'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES
ET DE PARITÉ

MENER UNE
RÉFLEXION SUR
UNE MEILLEURE
REPRÉSENTATION DU
SOCIÉTARIAT DANS
LES INSTANCES DE
GOUVERNANCE DES
COOPÉRATIVES

SUIVRE ET RENDRE
COMPTE DES
ÉVOLUTIONS EN
MATIÈRE D'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES ET
DE PARITÉ DANS LE
RAPPORT DES BONNES
PRATIQUES, PUBLIÉ
TOUS LES DEUX ANS

PROMOUVOIR
L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET
LES HOMMES AU SEIN
DU MOUVEMENT
COOPÉRATIF
EUROPÉEN

TENDRE À
LA PARITÉ DANS
LES INSTANCES
DE COOP FR

POUR SUIVRE NOTRE
IMPLICATION
AU SEIN DE LA
COMMISSION SUR
L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES
HOMMES DU CSESS

FAITS MARQUANTS

STRATEGIE D'INFLUENCE

Initiée en 2018, Coop FR a travaillé en 2019 à la refonte de sa communication et sa stratégie d'influence, notamment auprès des décideurs. Objectifs : moderniser le modèle coopératif, être plus lisible et plus attractif, adapter les messages à la communication digitale, incarner les principes coopératifs, humaniser le discours.

En septembre 2019, un atelier participatif composé de membres des groupes de travail de Coop FR dans tous les domaines (communication, affaires publiques, juridique) a fait émerger la nécessité d'une refonte du logo de Coop FR et de sa charte graphique, parallèlement à un travail sur le ton et les axes de communication.

La plateforme Made in Scop et l'agence Insite ont été sélectionnées pour accompagner Coop FR dans sa réflexion sur ses messages et la refonte de son site internet. Une nouvelle identité visuelle a été élaborée par l'agence terre-lune lors du dernier trimestre à partir des préconisations qui ont émergées lors de cet atelier.

Une nouvelle identité et une nouvelle stratégie de communication ont ainsi été déclinées : site internet, Panorama des entreprises coopératives, vidéos, etc. L'ensemble des nouveaux outils a été rendu public en mai 2020.



FAITS MARQUANTS

Un nouveau logo, une nouvelle charte graphique



[Éditer le profil](#)

Le nouveau logo de Coop FR répond à trois attentes :

- Intégrer pleinement Coop FR dans le prolongement du mouvement international des coopératives
- Affirmer son territoire avec un cartouche FR qui se démarque
- Revendiquer la modernité des entreprises coopératives avec une couleur corail dynamique et positive.

Un nouveau ton

Plutôt qu'expliquer le modèle coopératif, CONVAINCRE, ETONNER, INFORMER !
Le positionnement de Coop FR sera franc, fier et positif. Pour cela, le nouveau ton sera :

- concret et sérieux avec des informations chiffrées, des études
- engagé et enthousiaste, avec des témoignages de coopérateurs et coopératrices, des portraits, des exemples
- un brin provoc' pour être plus attractif sur les réseaux sociaux !



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

LOBBYING

Gouvernement

17 juillet 2019. Elisabeth Borne, ministre des Transports, est nommée à la succession de François de Rugy. Le décret relatif à la composition du Gouvernement, ne fait pas mention de l'Économie sociale et solidaire dont dépend le Haut-commissariat à l'ESS et à l'Innovation sociale. Le périmètre est conservé par Elisabeth Borne, pourtant pas un mot sur l'ESS, le pacte de croissance, le Pact for Impact ou le French Impact lors de la passation de pouvoir. Un signe peu encourageant sur le portage politique de l'ESS, d'autant que la ministre a perdu le titre de ministre d'État de son prédécesseur.

>Grand débat national

Coop FR a représenté ESS France à Matignon lors de la rencontre en janvier 2019 convoquée par le Premier ministre avec les responsables associatifs pour évoquer les modalités du grand débat. La Chambre française de l'économie sociale et solidaire a publié un communiqué le 25 janvier 2019 pour annoncer sa contribution, notamment au sein des conférences citoyennes régionales et des conférences nationales ESS.

ESS France demande au Gouvernement une reconnaissance pleine et entière de l'ESS dans toutes ses composantes et dans la diversité de leurs formes et actions.

>Loi EGAlim

Le 18 janvier 2019, le Gouvernement révèle une nouvelle version du projet d'ordonnances issus de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation durable, dite Loi EGAlim. Il assimile le contrat coopératif à un contrat commercial, remettant en cause le modèle coopératif. Coop FR a soutenu Coop de France dans ses démarches, en contacts réguliers avec le Gouvernement et le Ministère de l'Agriculture. À son initiative, le Conseil supérieur de la coopération, organe consultatif, a transmis un avis sur les projets d'ordonnance qui développe notamment que le Gouvernement n'a pas la capacité juridique à utiliser l'article 17 de la loi EGAlim pour impacter la nature des relations entre les agriculteurs et leur coopérative.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Europe

>Elections européennes

2019

Coop FR a appelé les futurs députés au Parlement européen à soutenir les entreprises coopératives.

En coopération avec Cooperatives Europe, Coop FR a diffusé en mai 2019 auprès des têtes de listes aux élections européennes un Manifeste plaidoyer européen qui s'engage pour « avenir coopératif pour l'Europe ».

Coop FR a appelé les candidats à soutenir leurs 8 engagements :

- 1) La reconnaissance intangible et opposable face aux autorités législatives et réglementaires européennes et internationales de la diversité des modèles d'entreprises et la garantie d'un espace concurrentiel équitable, ouvert à tous et offrant une égalité de traitement entre les différents modèles d'entreprises.
- 2) L'amélioration et la simplification du corpus législatif et réglementaire s'appliquant au secteur coopératif.
- 3) La reconnaissance de l'économie sociale et solidaire comme secteur clé de l'économie de la cohésion sociale et territoriale.
- 4) La référence claire à l'ESS et aux coopératives dans les attributions du Commissaire européen en charge de la politique des entreprises.
- 5) La promotion et le développement de solutions innovantes de financement dédiées à la création et au développement des entreprises coopératives en relation avec le Fonds européen d'investissement et la BEI.
- 6) L'émergence de plateformes participatives sous forme coopérative comme alternative à l'« uberisation » de l'économie.
- 7) L'éducation et la sensibilisation des citoyens, des élus, des administrations et des jeunes aux valeurs de la coopération et de l'ESS.
- 8) Le renforcement de l'engagement des coopératives dans le développement de la coopération à l'étranger, notamment avec les pays du Sud.

REPRESENTATION



ESS France

Coop FR est membre fondateur de la Chambre Française de l'ESS-ESS France créée en octobre 2014 et représentée par 3 sièges :

Titulaires

- Jérôme Saddier (Crédit Coopératif), élu président d'ESS France en 2018,
- Gérard Leseul (Confédération nationale du Crédit Mutuel), vice-président
- Jacques Landriot (Confédération générale des Scop)

Suppléants

- Caroline Naett (Coop FR)
- Emmanuel-Georges Michelin (BPCE)
- Olivier Mugnier (FNCC)

ESS France a mobilisé ses commissions, ses membres et ses instances pour préparer un avis sur le contenu du Pacte de croissance de l'ESS et sa contribution au Grand débat national. ESS France a ensuite travaillé à l'élaboration d'une tribune commune de l'ESS à laquelle Coop FR a participé activement.

Dans le cadre des élections européennes, ESS France a organisé en partenariat avec le Labo de l'ESS et le RTES un cycle de rencontres avec les candidats français : Benoît Hamon (Génération.s), Marie Toussaint (EELV) et Manuel Bompard (La France Insoumise). Il a été notamment question de la nécessité de maintenir un intergroupe ESS au Parlement.

En 2019, ESS France a également travaillé au rapprochement avec le CNCRESS, Conseil national des Chambres régionales de l'ESS. Lors de l'assemblée générale le 11 décembre 2019, la Chambre française de l'ESS a adopté les nouveaux statuts de l'association ESS France, issue du regroupement de la Chambre française de l'ESS et du Conseil national des CRESS. L'adoption à l'unanimité du Pacte fondateur et des nouveaux statuts est une étape importante, qui a été applaudie en séance, vers la fusion des deux structures courant 2020.

REPRESENTATION

Conseil supérieur de la coopération (CSC)

Le Conseil supérieur de la coopération s'est réuni régulièrement, en séance plénière ou en Bureau et a consacré l'essentiel de ses travaux à la révision coopérative et le Pacte de croissance de l'ESS.

Coop FR joue un rôle actif dans l'animation des travaux du CSC et apporte un appui important au secrétariat du CSC, assuré avec des moyens réduits par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Le CSC comprend 30 représentants de Coop FR sur les 53 sièges.

Le CSC a échappé à la suppression des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, bien qu'il ne figure pas sur la liste établie par l'annexe au projet de loi de finances 2020.

Coop FR met à jour pour le CSC une page dédiée à [la révision coopérative](#) sur son site internet (cahiers des charges, listes des réviseurs agréés, etc.)

Le Conseil supérieur de la coopération a adopté plusieurs avis en 2019 :

- Sur les projets d'ordonnances impactant les coopératives agricoles (art.17 de la loi EGAlim), en janvier ;
- Sur le Pacte de croissance de l'ESS, sur saisine du Haut-commissaire à l'ESS et à l'Innovation sociale, en février (présenté en séance plénière du CSESS en mars) ;
- Sur le projet de décret en Conseil d'Etat et Conseil des ministres relatif à la déconcentration au profit des préfets de Région de l'attribution de l'agrément de réviseur coopératif, en novembre.

Dans le cadre de ses missions, le Conseil supérieur de la coopération a examiné des demandes d'agrément de réviseurs et de sortie du statut. Il a également permis un temps d'échange entre représentants des coopératives et des administrations, sur les différents dossiers impactant les coopératives : pacte de croissance de l'ESS, ordonnances sur la coopération agricole, décret relatif à l'utilité sociale des Scic.

REPRESENTATION

Conseil supérieur de l'ESS (CSESS)

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, chargé d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les pouvoirs publics nationaux et européens, est placé auprès du Premier ministre et présidé par le ministre chargé de l'économie sociale et solidaire.

Coop FR dispose de 4 sièges :

- Jean-Louis Bancel (Crédit Coopératif)
- Olivier Mugnier (FNCC)
- Amélie Rafaël (CG Scop)
- Florence Raineix (Fédération nationale des Caisses d'Epargne), laquelle représente Coop FR au bureau du CSESS.

Gérard Leseul (Confédération nationale du Crédit Mutuel) en tant que représentant du Conseil supérieur de la coopération et Jacques Landriot (CG Scop), en tant que 1er vice-président du Conseil économique, social et environnemental, siègent également au CSESS.

Le Conseil supérieur de l'ESS s'est réuni dans sa nouvelle composition le 8 mars 2019, occasion de discuter du projet de Pacte de croissance, présenté par le Haut-commissaire à l'ESS. Les différents acteurs représentés au sein du CSESS, dont Coop FR et le Conseil supérieur de la coopération, ont rappelé leurs vives attentes pour un meilleur dialogue et une plus grande prise en compte de leurs propositions. Les membres d'ESS France ont exprimé leurs attentes sur un certain nombre de mesures qui ne nécessitent pas de négociations interministérielles.

Lors de la séance plénière du Conseil supérieur de l'ESS du 2 juillet 2019, le Pacte de croissance de l'ESS a été adopté par l'ensemble des membres. Plusieurs commissions et missions ont également été mises en place.

3 commissions permanentes auxquelles Coop FR participe :

- Egalité femmes-hommes, présidée par Elisa Braley
- Europe, présidée par Laure Chareyre (URIOPSS RA)
- Veille législative et réglementaire, présidée par Gérard Leseul (Coop FR)

Et une commission temporaire sur l'innovation sociale, présidée par Hugues Sibille, (Labo de l'ESS).

REPRESENTATION

Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Le Conseil économique, sociale et environnemental (Cese) a élu le 22 janvier 2019 en assemblée plénière des conseillers et conseillères Jacques Landriot, président de la Confédération générale des Scop, en tant que 1er vice-président. Candidat au titre du Groupe de la Coopération, J. Landriot était déjà présent au Cese comme personnalité associée depuis 2016. Cette élection lui permet de rejoindre le Bureau du Cese, organe collégial de direction de l'assemblée ainsi que le Conseil supérieur de l'ESS, en tant que représentant du Cese.

Le Groupe de la Coopération est constitué de :

- Christophe Grison (La Coopération Agricole)
- Véronique Blin (La Coopération Agricole)
- Jacques Landriot (CG Scop)
- Olivier Mugnier (FNCC)
- Isabelle Roudil (Coop'HLM)
- Séverine Saint-Martin (CG Scop)

Dans les déclarations faites sur chacun des avis soumis au vote du CESE, le groupe de la Coopération se saisit de l'occasion pour souligner en quoi les coopératives portent une vision différente de l'économie et comment cette vision peut contribuer à un monde plus équilibré et sans doute plus juste.

En 2019, le CESE a rendu plusieurs avis dans lesquels le groupe de la coopération a fait valoir l'apport des coopératives sur les sujets traités :

- « **Pour une souveraineté européenne du numérique** », sujet dans lequel sont mises en avant les coopératives de développeurs qui ont une réponse collective alternative aux puissants opérateurs du secteur.
- « **Les jeunes et l'avenir du travail** », l'occasion de mettre en lumière l'intérêt des coopératives d'activité et d'emploi.
- « **L'éducation populaire, une exigence du XXIème siècle** », sujet dans lequel est réaffirmée la vocation de formation économique mais aussi sociale des coopératives, au côté des structures associatives.

PARTENARIATS

Observatoire national de l'ESS

Coop FR est membre du comité de pilotage de l'Observatoire national de l'ESS, dispositif de suivi et de mesure de l'ESS en France, piloté par le Conseil national des Chambres régionales de l'ESS.

Rencontre avec les observatoires régionaux

Dans ce cadre, Coop FR a présenté le périmètre coopératif -qui inclut les filiales des entreprises coopératives- aux Observatoires régionaux des CRESS, le 29 mars 2019. Suite à cette rencontre, la CRESS Occitanie et Coop FR ont collaboré à la parution d'un focus régional sur les entreprises coopératives. Coop FR a notamment collecté les données concernant le sociétariat et le salariat dans les coopératives.

Périmètre coopératif

Depuis 2012, Coop FR confie à l'Observatoire national de l'ESS l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives qui paraît tous les deux ans. En amont de l'édition 2020 du Panorama, le

Groupe Affaires publiques de Coop FR a rencontré les animateurs de l'Observatoire le 16 avril 2019 afin de travailler conjointement à une convergence des données exposées dans le Panorama de Coop FR et dans l'Atlas du CNCRESS.

Le principal enjeu : rendre compte du périmètre social et économique des coopératives et leur impact sur les territoires, en incluant les filiales des coopératives, contrôlées par elles, et les entreprises associées dans le cadre des coopératives d'entreprise. Des pistes ont émergé, notamment un travail sur « l'effet induit » des coopératives sur deux secteurs distincts.

Création d'entreprises de l'ESS

Coop FR a également participé au groupe de travail de l'Observatoire national de l'ESS sur la création d'entreprise dans l'ESS en vue d'une étude.

PARTENARIATS

Observatoire de l'Égalité femmes-hommes dans l'ESS

Coop FR est membre du comité de pilotage de l'Observatoire de l'Égalité femmes-hommes de l'ESS depuis sa création en juin 2018. Dans ce cadre, elle a contribué à la construction de l'enquête nationale sur la parité et l'égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance de l'ESS lancée en juin 2019.

[Une étude a été publiée](#) en novembre 2019 qui consolide les données quantitatives sur la place des femmes dans les instances de gouvernance de l'ESS, identifie les freins et les leviers pour faire évoluer ce constat, met en avant les bonnes pratiques, et analyse le parcours des administrateurs et administratrices de l'ESS sous l'angle de l'égalité femmes-hommes.

Alors qu'elles représentent 69% des salariés de l'ESS, les femmes ne représentent que 45% des membres des conseils d'administration et des bureaux des structures de l'ESS.

AAM

L'Association des Assureurs Mutualistes (AAM) et Coop FR se sont réunies plusieurs fois afin de partager leurs travaux communs sur la gouvernance, partant du constat que coopératives et mutuelles partagent de nombreuses problématiques communes sur les questions de gouvernance et peuvent mutuellement profiter d'un échange de bonnes pratiques.

Recma

Coop FR est membre de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale. Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication de Coop FR, représente Coop FR au sein du Conseil d'administration.

CJDES

Coop FR est partenaire du CJDES (Centre des jeunes, des dirigeants et des acteurs de l'économie sociale).

Labo de l'ESS

La secrétaire générale de Coop FR est trésorière du Labo de l'ESS. Le président de Coop FR siège également au Conseil d'administration.

PARTENARIATS

Semaine de l'ESS à l'École, co-pilotée avec L'ESPER et l'OCCE

La Semaine de l'ESS à l'École est co-pilotée depuis 2017 par L'ESPER, l'OCCE et Coop FR. De la maternelle au lycée, l'opération a pour objectif de faire découvrir en classe l'engagement, l'entrepreneuriat collectif et les principes de l'économie sociale et solidaire.

Avec les élèves, les enseignants organisent des actions de solidarité, des visites d'entreprise, des ciné-débats, des rencontres en classe d'acteurs de l'ESS, des animations de coopératives scolaires ... L'opération est soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Plus de 20 000 élèves ont déjà été sensibilisés depuis la 1ère édition en 2017.

Un site dédié recueille toutes les ressources, les inscriptions et les témoignages :

www.semaineessecole.coop



La conférence de clôture de l'édition 2019, le 3 avril au siège de la MGEN, a permis d'entendre des témoignages de lycéennes en BTS à Saint-Lô qui ont créé un forum de l'ESS pour sensibiliser les élèves de Terminale, de deux jeunes femmes en service civique accompagnées par les PEP94, et d'un enseignant en économie au lycée Voillaume à Aulnay-sous-Bois (93) qui a créé un ESS'Scape Game pour impliquer ses élèves de Terminale. Jean-Marc Huard, Directeur général de l'enseignement scolaire à l'Éducation Nationale s'est réjoui de la volonté croissante d'engagement des jeunes et des partenariats avec l'ESS et les associations.

En novembre 2019, L'ESPER, l'OCCE et Coop FR ont lancé la 4ème édition de la Semaine de l'ESS à l'École qui devait se tenir du 23 au 24 mars 2020, reportée en novembre du fait de la crise sanitaire.

PARTENARIATS

Coopératives Jeunesse de Services (CJS)

Coop FR a participé à la réunion du comité des partenaires des coopératives jeunesse de services (CJS) organisée le 19 mars 2019 pour une présentation du bilan de l'année 2018 et des perspectives 2019. Déjà 800 jeunes, dont 600 CJS, ont expérimenté le projet, avec pour objectif 1500 jeunes coopérateurs d'ici 2020 !

A l'occasion de son assemblée générale le 18 juin 2019, Coop FR a invité Nelly Lechapelain, présidente de la Fabrique coopérative qui a pris le relais de Coopérer pour Entreprendre pour coordonner l'expérimentation des coopératives jeunesse de services (CJS). Plusieurs témoignages de jeunes coopérateurs et de partenaires, le PTCE le Phares et l'université Paris 8, ont complété cette présentation qui avait pour objectif de mobiliser les acteurs de l'ESS, principalement coopératifs, sur la question de l'éducation à la coopération.



EUROPE



Coop FR est membre de Cooperatives Europe et participe activement à ses travaux au sein : de l'EUCC (European Union Coordination Committee) et du groupe de travail « Gender Equality ».

Le président de Coop FR, Jean-Louis Bancel, est également président de Cooperatives Europe. Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR, est administratrice au nom de Coop FR.

Elections européennes 2019

En 2019, Cooperatives Europe a publié un [document stratégie](#) « Un avenir coopératif pour l'Europe : en ferez-vous partie ? » dans le cadre de sa campagne pour les élections européennes. Le document de stratégie présente la contribution des coopératives au niveau européen ainsi que les priorités clés de Cooperatives Europe avec les recommandations d'action pour les prochaines années. Le document appelle à un dialogue permanent et constructif avec les institutions européennes, car Cooperatives Europe espère que le Parlement européen nouvellement élu renforcera son soutien aux coopératives.

Cooperatives Europe a également lancé son site web elections.coopseurope.coop, dans le but de construire un nouveau réseau de candidats au Parlement européen -#CoopSupporters, encourager les communautés coopératives à voter et à montrer comment #CoopsInspireChange à travers l'Europe.

Séminaire sur le lobbying européen

Cooperatives Europe a organisé le 9 octobre à Paris, dans les locaux de Coop FR, un séminaire de réflexion sur sa stratégie de lobbying, animé par le cabinet Athenora pour analyser la nouvelle Commission, composition, portefeuilles, réorganisation des directions générales et présenter les étapes d'un lobbying efficace et l'identification des messages clés que souhaite promouvoir Cooperatives Europe.



EUROPE

Assemblée générale 2019, à Strasbourg

L'assemblée générale 2019 de Cooperatives Europe a été accueillie en France, à Strasbourg, au cœur des institutions européennes. Le 6 juin, Coop FR a organisé une conférence publique qui a rassemblé une centaine de coopérateurs européens.

Le 7 juin 2019, Cooperatives Europe a tenu son assemblée générale statutaire. Après avoir présenté son rapport d'activités 2018 et voté les résolutions, les discussions ont porté sur le rôle des

coopératives dans l'Europe de demain. Parmi les sujets clés, le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission. L'assemblée générale a voté une résolution afin de soutenir la création d'un Intergroupe de l'économie sociale au Parlement.

Commission européenne

Cooperatives Europe s'est félicité de l'élection d'Ursula von der Leyen le 16 juillet 2019 à la présidence de la Commission européenne et des orientations politiques exposées par la nouvelle Présidente qui réaffirme son soutien aux initiatives visant à renforcer le pouvoir des citoyens et des entreprises européennes. Parmi les priorités politiques, beaucoup correspondent à celles développées par Cooperatives Europe dans son document stratégique « Un avenir coopératif pour l'Europe : en ferez-vous partie ? ».

En septembre 2019, Cooperatives Europe se félicite de la méthode de travail ouverte et inclusive de la présidente de la Commission européenne qui vient de présenter son équipe et sa nouvelle stratégie.

Commission "Gender Equality"

La commission égalité femmes-hommes de Cooperatives Europe s'est réunie à plusieurs reprises en 2019. Coop FR a présenté sa charte pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et proposé de mener une action similaire au niveau européen.



INTERNATIONAL

Alliance coopérative internationale



Journée internationale des coopératives

Le 6 juillet 2019, les coopérateurs et coopératrices du monde entier ont célébré la 25ème Journée internationale des coopératives des Nations Unies et la 97ème Journée internationale des coopératives par l'ACI. Le thème 2019 : "Les coopératives pour un travail décent".



Les coopératives du monde entier emploient ou sont la principale source de revenus pour plus de 279 millions de personnes, soit près de 10% de la population active totale de l'humanité. Selon l'ONU, la vie de 3 milliards de personnes, soit la moitié de la population mondiale, dépend significativement des entreprises coopératives.

Conférence mondiale de l'ACI, 14-17 novembre 2019, Kigali

La conférence mondiale de l'ACI, Alliance coopérative internationale, s'est tenue du 14 au 17 octobre 2019 à Kigali, capitale du Rwanda, sur le thème « Coopératives pour le développement ».

Plus de 1000 personnes, coopérateurs, coopératrices et acteurs de la société civile, décideurs politiques, partenaires institutionnels, etc., de 94 pays se sont réunis pour la première conférence mondiale sur les contributions de coopératives en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD). Un événement organisé en partenariat avec le Gouvernement de la République du Rwanda, pays où 43% de la population est membre d'une coopérative.



INTERNATIONAL

« Il n'y a pas d'avenir sans coopération. Il n'y a pas de développement durable si nous ne choisissons pas de modèles commerciaux qui mettent la dignité des personnes au premier plan. », Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale

La conférence mondiale a également remis le prix des pionniers de Rochdale 2019, décerné à Howard Brodsky de CCA Global Partners et à Kim Byeong-won, président de la National Agricultural Cooperative Federation (NACF) de la République de Corée. Il s'agit de la plus haute distinction décernée par l'ACI. Elle récompense, dans l'esprit de la contribution des pionniers de Rochdale, une personne ou une organisation qui a contribué de manière exceptionnelle au mouvement coopératif international.

La résolution de Kigali sur le développement a réaffirmé l'attachement du mouvement coopératif mondial à la Déclaration internationale sur l'identité coopérative et souligné la nécessité de reconnaître les coopératives en tant qu'acteur indispensable pour parvenir au développement durable en 2030.

www.kigali2019.coop

Assemblée générale 2019 de CoopYouth

Le 13 octobre, s'est tenue l'assemblée générale du Global Youth à Kigali. 4 nouveaux membres ont été élus au sein du comité. Les discussions avec les 50 participants ont porté sur l'inclusion des jeunes dans le mouvement coopératif.



COMMUNICATION

Conférence du 6 juin 2019

Les grands défis des coopératives européennes

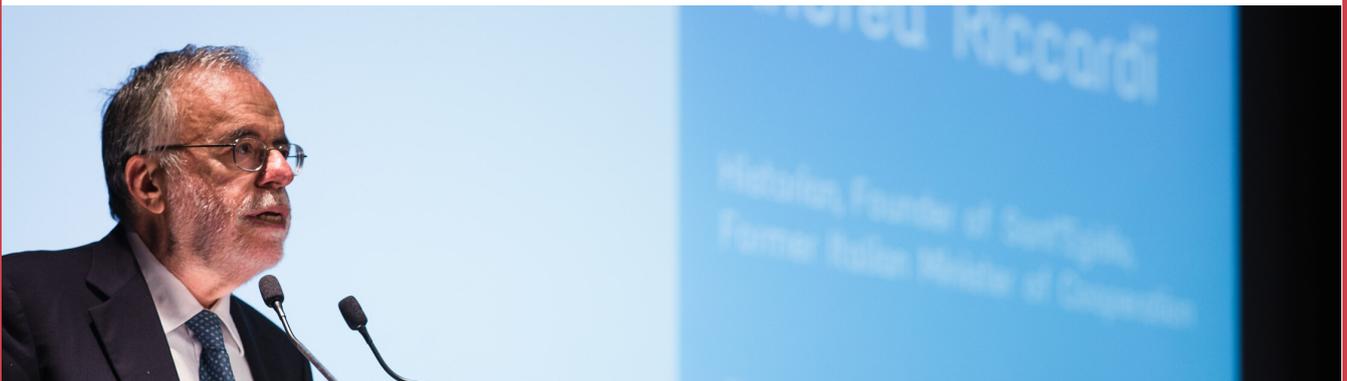
L'assemblée générale de Cooperatives Europe, co-organisée par Coop FR, a rassemblé une centaine de coopérateurs européens les 6 et 7 juin 2019 à Strasbourg. Le thème de la conférence publique « Quelle Europe pour demain ? Le rôle des coopératives. » a permis aux participants de réinterroger la capacité du mouvement coopératif à répondre aux enjeux sociaux, économiques, écologiques et à rebâtir le tissu des solidarités.

« La solidarité ne s'est pas évanouie. La réalité des coopératives en Europe avec leurs 160 millions d'associés est un signe d'espérance. », Andréa Riccardi, historien, fondateur de la communauté Sant'Egidio

Selon Andréa Riccardi, invité d'honneur de la conférence, les coopératives ont un rôle à jouer. Face à la crise démocratique, au fondamentalisme, à l'individualisme, les coopératives contribuent à raccommoder le tissu des solidarités, seul capable de « réparer le monde ».

« Les coopératives ont une carte à jouer sur des questions sociales, de redistribution et de démocratie participative ! », Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques Delors

Le nouveau Parlement européen peut permettre aux coopératives de « jouer une carte » selon Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques Delors sur des questions sociales, de redistribution et de démocratie participative.



COMMUNICATION

Pour Jean-Louis Bancel, président de Cooperatives Europe et de Coop FR, le mouvement coopératif européen doit peser auprès du Parlement européen, comme il a su le faire auprès de la Commission européenne. Parmi les objectifs à court terme : la mise en place d'un intergroupe européen de l'économie sociale.



La jeune génération était également invitée à exprimer ses attentes sur le futur de l'Europe. Vendula Cuvreur, vice-présidente du collectif Idealiste.cz, et Alfonso Aliberti du Forum pour la Jeunesse ont dressé un portrait de la jeunesse, militante là où elle peut décider.

« Nous devons investir la plateforme du Parlement européen », Jean-Louis Bancel, président de Cooperatives Europe et de Coop FR



A (ré)écouter en podcast sur <http://euradio.fr/> : « Quels défis prioritaires en Europe pour la jeune génération ? »



COMMUNICATION

Assemblée générale de Cooperatives Europe, 6-7 juin 2019

Un événement coopératif, européen, éco-responsable, social et solidaire

Coop FR, co-organisateur de l'assemblée générale de Cooperatives Europe le 6 et 7 juin 2019 à Strasbourg, en tant qu'hôte et partenaire, a entrepris une démarche éco-responsable et de mise en valeur des entreprises coopératives et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Réduire son empreinte écologique

Coop FR a veillé à réduire son empreinte écologique dans l'organisation de cet événement. Elle a choisi d'offrir une gourde écolo personnelle (Gobi) aux participants et de les inviter à boire l'eau du robinet mis à disposition dans un espace « bar à eau », dans des carafes prêtées par l'Eurométropole de Strasbourg.

Cette action a permis de remplacer des centaines de gobelets et bouteilles jetables et de réduire de 70% les impacts générés par la consommation d'eau.

Le saviez-vous ?



Conçu par la Coopérative Mu et fabriqué en France, le Gobi est la célèbre gourde adoptée en 2015 par la COP 21 pour réduire les déchets et émissions de CO₂ de ses 36 000 participants. Un Gobi remplace 650 gobelets, évite 3 kilos d'émissions de CO₂ par personne et par an et peut être utilisé pendant 5 à 10 ans.



COMMUNICATION

Coop FR a également veillé au poste le plus impactant d'une telle manifestation, le transport autour du site. Le lieu de manifestation, Le Vaisseau, centre scientifique et pédagogique, est idéalement desservi par le tramway strasbourgeois. Coop FR a incité les participants à utiliser les transports publics et l'autopartage, en valorisant la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) Citiz d'autopartage, présente partout dans la ville. Transport original s'il en est, le bateau a également été utilisé pour acheminer les membres de Cooperatives Europe et partenaires au lieu du dîner, bénéficiant ainsi d'une balade sur l'Ill. Enfin, de nombreuses chambres ont été réservées dans un hôtel proche du Vaisseau afin de limiter le transport.

Une attention particulière a été portée sur les temps de repas et pauses de réseautage afin de réduire les déchets : produits de saison, vaisselle réutilisable, couverts en bambou, serviettes recyclables, compost, eau du robinet en carafe, etc.

Un temps de valorisation des coopératives et entreprises de l'ESS

Coop FR a, comme à son habitude, collaboré sur cet événement avec des coopératives et des entreprises de l'ESS. Pour la communication, Coop FR a travaillé avec les Scop Syrxin (pour le logo), Terre-lune (pour le document « Panorama des entreprises coopératives » en anglais) et ICO pour l'impression. La retranscription des enregistrements de la conférence du 6 juin a été confiée à Alternatives économiques, magazine mensuel en Scop, dans le cadre de son offre média.



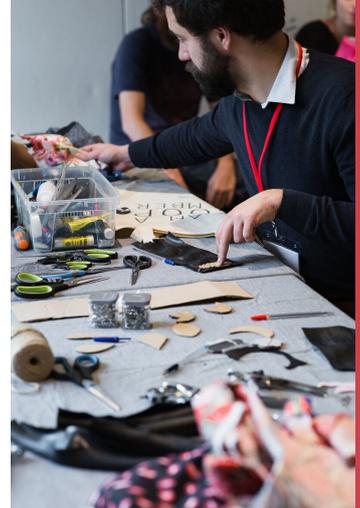
COMMUNICATION



Pour animer l'événement, Coop FR a fait appel aux entreprises d'ESS locales. L'association Créative Vintage a animé un atelier de sensibilisation à l'« upcycling » avec des objets décoratifs en chambre à air. Libre Objet, association d'insertion sociale et professionnelle, a tenu une boutique éphémère en matériaux recyclables (carton, bois...). Coop FR a confié à la coopérative d'activités et d'emploi des métiers artistiques et culturels Art en réel, la photographie, et la musique, avec les Escrocs du Swing.

Enfin, Coop FR a partagé avec les coopérateurs européens une dégustation de vins alsaciens de la Cave coopérative de Ribeauvillé, vignoble de 235 hectares avec 8 Grands Crus et de nombreux terroirs lors de la balade en bateau.

Le 7 juin après-midi, Coop FR a organisé une conférence en partenariat avec l'Ecole de management de Strasbourg qui a présenté des initiatives coopératives et ESS locales à destination des coopérateurs européens et des étudiants de l'EM.



2019

WWW.ENTREPRISES.COOP

La fréquentation du site internet de Coop FR a augmenté de 30 000 visites en 2019, avec 668 615 visites. Le nombre de « pages vues » a nettement progressé suite à la restructuration du site mi-2019 : au total, 26 142 875 pages ont été vues en 2019 (19 025 568 en 2018).

+5%

de visiteurs

670 000

visites

UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL



Les visiteurs sont localisés partout dans le monde.

En France en 2019, on compte 68 000 visites, en nette progression (plus de 50%) par rapport à 2018.

En Europe, l'Allemagne (79 000) passe en tête, suivie par le Royaume-Uni (12 000) et l'Espagne (10 000) puis par les pays de l'Est (5 276 en République Tchèque, 6 484 en Bulgarie...)

Mais ils viennent également du monde entier :

- D'Amérique du Nord, principalement les Etats-Unis en tête avec plus de 208 000 visites (+50%) et le Canada (1 000, en très nette baisse)
- D'Asie, avec la Chine (17 600) et le Japon (3 000)
- Du Moyen-Orient (Israël, Koweït, Arabie Saoudite)
- Et d'Afrique (Maroc)

RESEAUX SOCIAUX

Coop FR poursuit sa progression sur les réseaux sociaux.

Facebook

Coop FR comptait 1 250 abonnés à sa page Facebook le 31 décembre 2019, soit une légère hausse (+139). Ils sont principalement situés dans la tranche des 25-34 ans (31%) et celle des 35-44 (28%), puis des 45-54 (18%). Les abonnés sont à part égale de femmes et d'hommes. Ils sont principalement situés en France (Paris en tête) mais également en Belgique, au Maroc, au Canada, Tunisie, Italie, Algérie, Espagne, Royaume-Uni, Portugal...

La couverture des actions et l'interaction sont nettement supérieures lorsque Coop FR publie des vidéos et des informations sur le modèle coopératif (les différents types de coopératives, C'est quoi une coopérative ?, Charte Egalité femmes-hommes...), ou des portraits de coopérateurs et coopératrices.

1 250

abonnés

**31%**des abonnés ont
25-34 ans

Twitter

Coop FR a consolidé son socle d'abonnés sur Twitter, réseau social privilégié, avec une légère progression entre juin 2019 et juin 2020 : de 5 500 à 6 000 abonnés.

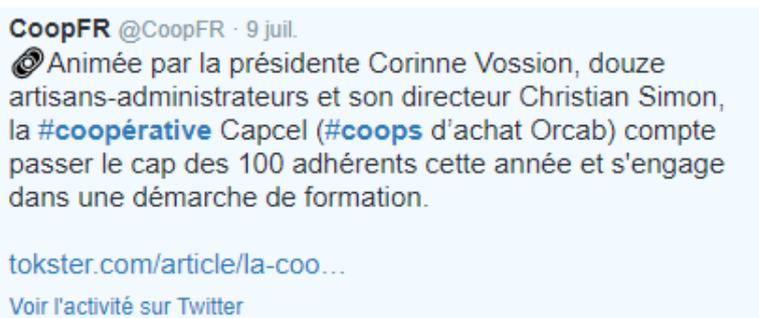
Les tweets les plus vus correspondent à un partage d'informations concrètes sur le modèle coopératif et des portraits de coopérateurs.

Les « meilleurs tweets »

>Un tweet qui s'adresse directement aux abonnés : « On révise ses classiques ! », avec 10 874 impressions (vues).

>Un tweet sur les chiffres-clés des coopératives dans le monde (5 744 vues) ou une infographie de l'ONU France sur les chiffres-clés des entreprises coopératives en France (6 322).

>Un tweet sur les plateformes coopératives (4 727 vues), le portrait d'une coopérative d'artisans (4 142) ou sur les nouveaux supermarchés coopératifs (7 918 vues)...



Coop FR a lancé sa page LinkedIn courant 2019. Les statistiques ne sont pas significatives à ce jour.

VIE STATUTAIRE

REUNIONS STATUTAIRES

Coop FR est présidée par Jean-Louis Bancel, président du Crédit Coopératif, dont le mandat de deux ans a été reconduit lors du renouvellement du conseil d'administration en décembre 2018.

- L'assemblée générale de Coop FR s'est réunie le 18 juin 2019.
- Le conseil d'administration et le Bureau se sont réunis quatre fois.

À l'invitation de la Fondation Belem, Coop FR a délocalisé son conseil d'administration du 23 octobre 2019 à Nantes. La réunion du conseil d'administration de Coop FR s'est tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes.

A l'issue de la réunion, Nicolas Plantrou, président du Conseil de surveillance de la Caisse d'Épargne de Normandie et de la Fondation Belem, et Christelle Hug de Larauze, déléguée générale, ont présenté l'histoire du trois-mâts, véritable musée vivant soutenu depuis 1979 par la Caisse d'Épargne, principal mécène.

Guidés par la déléguée générale de la fondation et le capitaine du navire, les membres du conseil d'administration, mais aussi les partenaires locaux de Coop FR, CRESS Pays de la Loire et Crédit Coopératif, ont pu le visiter dans des conditions privilégiées.



VIE STATUTAIRE

Groupes de travail

Les groupes de travail sont des organes essentiels au fonctionnement de Coop FR. Ils sont le réservoir d'expertise de Coop FR. Ils sont mandatés par le conseil d'administration, qui définit leurs missions. Ils peuvent être saisis d'une demande d'expertise spécifique. Ils peuvent soumettre au conseil d'administration des recommandations, propositions, expertise dans leur champs respectifs. Un référent est désigné par le conseil d'administration, parmi les administrateurs.

>Groupe communication

Le groupe communication s'est réuni 5 fois en 2019 et a régulièrement échangé par mail. Il a principalement travaillé sur la stratégie de communication digitale de Coop FR, l'élaboration du nouveau site internet de Coop FR, ainsi que le panorama 2020.

>Groupe juridique

En 2019, le groupe juridique s'est réuni 4 fois afin de travailler sur un vademecum de la création de coopérative qui sera mis à disposition des prescripteurs d'entreprises et du public.

>Groupe affaires publiques

Le groupe affaires publiques s'est réuni 9 fois en 2019. Ces réunions ont porté sur le PLF 2020 et les actualités législatives impactant les coopératives.

>Groupe révision coopérative

Le groupe de travail sur la révision coopérative s'est réuni le 18 novembre pour travailler sur un bilan des premiers exercices de révision coopérative suite à la loi ESS de juillet 2014. Un questionnaire, diffusé à l'ensemble des familles, a été élaboré afin de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur la révision.

VIE STATUTAIRE

Soutien du réseau Jeunes coopérateurs

Coop FR soutient le développement d'un réseau de jeunes coopérateurs en France. Le représentant du réseau jeunes coopérateurs siège au conseil d'administration de Coop FR.

Le président du réseau international des jeunes coopérateurs est français, soutenu par Coop FR.

Coop FR finance la participation de jeunes coopérateurs français aux différentes manifestations internationales de premier plan : assemblée générale de Cooperatives Europe, conférence mondiale de l'ACI.

En juin 2019, Coop FR a sponsorisé la participation de quatre membres français du réseau jeunes coopérateurs à l'assemblée générale de Cooperatives Europe à Strasbourg.

Coop FR a également pris en charge les frais de participation du président du réseau jeunes coopérateur à la conférence de l'ACI de Matera en mars 2019 et à l'assemblée générale de l'ACI à Kigali en octobre 2019.



VIE STATUTAIRE

Délégations étrangères

Coop FR a reçu plusieurs délégations étrangères de coopérateurs :

- une délégation de coopératives d'Argentine, menée par Ariel Guarco, président de Cooperar (Argentine) et de l'Alliance coopérative internationale dans le cadre de rencontres économiques entre la France et l'Argentine à l'Ambassade de Paris, le 26 avril ;
- une délégation coréenne menée par Park Il Hoon, directeur de la division politique chargée des coopératives au sein du ministère de l'économie et des finances, le 6 mai ;
- une délégation d'étudiants coréens en économie sociale et solidaire à la Ewha Womans University le 3 juillet ;
- la Ministre québécoise déléguée au développement économique régional et responsable de l'ESS, Marie-Eve Proulx, le 9 juillet en amont du Sommet Pact for Impact ;
- un groupe d'étudiantes américaines, en Master développement international, à l'Université américaine à Paris, le 9 juillet ;
- une délégation chinoise de Qingdao University College of Co-operatives le 5 septembre. La Coopération Agricole a également reçu cette délégation le même jour afin de présenter le modèle coopératif agricole ;
- une délégation de représentants de coopératives agricoles coréennes le 12 novembre 2019, dans le cadre d'un voyage européen afin de rencontrer différents pays coopératifs : Angleterre, Pays-Bas et France.



VIE STATUTAIRE

Interventions

Interview par Médiatico

Jean-Louis Bancel, président de Coop FR, a été interviewé par Mediatico sur les relations entre le Haut-commissariat à l'ESS et les acteurs de l'ESS.

Dans cette vidéo mise en ligne le 8 avril 2019, il regrette l'absence de concertation sur le Pacte de croissance de l'ESS et la cacophonie du Gouvernement sur l'ESS, notamment lors des amendements contre le secteur coopératif (loi de finances).

Village ESS à la Fête de l'Huma

Jean-Louis Bancel est également intervenu lors du débat « Quel avenir pour l'économie sociale et solidaire ? » le 14 septembre 2019 au sein du Village ESS de la Fête de l'Huma. Il a répondu à la question de l'utilité de l'ESS aux côtés de Jean-Paul Benoît, président de la Fédération des Mutuelles de France et vice-président de la Mutualité française, Philippe Jashan, président du Mouvement associatif, Marie-Martine Lips, présidente du CNCRESS, Jérôme Saddier, président d'ESS France, et Sarah El Hairy, députée Modem et co-présidente du groupe d'études sur l'ESS à l'Assemblée nationale.

Université du Maine au Mans

La secrétaire générale de Coop FR, Caroline Naett, a assuré un cours de 15h sur « Management des coopératives » devant les étudiants de Master 2 ESS de l'université du Maine au Mans.

NOS MEMBRES

Les membres de Coop FR

BPCE - www.bpce.fr

BPCE regroupe les réseaux bancaires des Banques Populaires (dont le Crédit Coopératif) et des Caisses d'Épargne

www.banquepopulaire.fr - www.fnbp.fr

www.caisse-epargne.fr - www.federation.caisse-epargne.fr

Crédit Coopératif (Groupe) - www.credit-cooperatif.coop

Confédération Générale des Sociétés coopératives - Les Scop (CG Scop)

www.les-scop.coop - www.les-scic.coop

Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) - www.creditmutuel.com

Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles

La CNMCCA regroupe notamment :

- La Coopération Agricole : www.lacooperationagricole.coop
- Fédération Nationale du Crédit Agricole : www.creditagricole.info

Coopération Maritime - www.cooperationmaritime.com

Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA) - www.commerce-associe.fr

Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA) -

www.ffcga.coop

Habicoop, Fédération Française des Coopératives d'Habitants - www.habicoop.fr

Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC) - www.fncc.coop

Les Coop'HLM - www.hlm.coop

France Groupements - www.france-groupements.com

Office Central de la Coopération à l'École - www.occe.coop

NOTRE EQUIPE

L'équipe

Jean-Louis Bancel, président

Caroline Naett, secrétaire générale

Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication

Elisabeth Bligand, assistante



76, rue Saint-Lazare

75009 Paris

Tél. : 01 42 93 59 59

contact@entreprises.coop

www.entreprises.coop